



# LA PASSERELLE DE CHAMPAGNE SUR SEINE

Juin 2002

Numéro 4

Valeur 1 €

**BULLETIN DES GROUPES D'OPPOSITION MUNICIPALE**

En dehors du courant de pensée de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers, toutes les familles politiques ont présenté un candidat au premier tour de l'élection présidentielle. Nous avons donc pu constater ce que chaque tendance politique représente aujourd'hui dans l'opinion. C'est une photo instantanée de la société politique française. Puis au second tour, les Français ont affirmé leur attachement à leurs valeurs républicaines et démocratiques. Plus que jamais l'adage «au premier tour on choisit, au second tour on élimine» s'est vérifié. Les membres de la Passerelle vous avaient annoncé qu'ils n'utiliseraient pas ce média lors de la campagne électorale et nous avons tenu notre parole. Même si cela a été difficile de retenir nos plumes tant nous avions à vous parler de l'actualité communale.

Toutefois, maintenant que la situation politique est stabilisée au plan national, il est de notre devoir de citoyens et de démocrates de vous tenir informés de ce qui se passe réellement au sein de votre conseil municipal tout en continuant à avoir notre expression pluraliste. Les électeurs ont prouvé de part leur mobilisation qu'il était possible, tout en affirmant clairement ses idées philosophiques, de trouver des points communs sur des thèmes précis. En France, en 2002, les citoyens se sont retrouvés sur la Démocratie comme cela était déjà le cas à Champagne sur Seine car partout où le totalitarisme survient, il y a danger et le sursaut citoyen sait transcender les clivages politiques traditionnels pour se focaliser sur l'essentiel et un projet commun de société.

## **EDITO : Le bateau coule.**

Voilà, les élections sont passées. Les écrans de télévision vont montrer d'autres choses. Cependant, la situation sur Champagne sur Seine demeure la même. Sauf que certaines manœuvres se préparent en coulisse. On murmure en ville que le Premier Adjoint profiterait de l'été pour sortir la tache noire au Maire. Vous savez, la tache noire, dans la marine, fréquente du temps des corsaires et des flibustiers, signifie que le premier officier relève le capitaine de ses fonctions et pilote désormais le navire. Le vent à tourné et le bateau coule. La révolution de palais est en marche. Dans ce cas, il serait néanmoins un peu osé de la part du Premier Adjoint de faire valoir un quelconque droit d'inventaire. C'était au début de la mandature qu'il fallait signaler les problèmes au Maire, pas après plus d'un an de pilotage solidaire et en commun. Dès le début de cette mandature, Christine Waty s'est bien rendue compte du manque de démocratie lors des réunions des Bureaux municipaux. J'ai moi-même pu constater le simulacre de démocratie lors des commissions où le Maire venait porter la «bonne parole» au lieu de faire travailler et de porter les questions et les dossiers en cours à la réflexion de ceux qui avaient sciemment choisi de s'investir dans les dites commissions. Puis, ce fut le tour de Philippe Mons d'avoir le courage de quitter le navire, alertant en cela les pilotes du naufrage qui se préparait.

Maintenant, ceux qui n'ont rien empêché, ceux qui ont toujours cautionné les agissements du Maire ne peuvent pas se prétendre moins royalistes que le roi. Pire encore, prétendre tirer la couverture à eux alors qu'ils se partagent le gouvernail du navire devenu désormais digne du radeau de la méduse. Ils n'ont jamais rien dit, jamais rien fait et sont totalement et pleinement solidaires et coresponsables de ce qui arrive. Il est un peu osé d'avoir toujours soutenu la façon de gérer la commune, toujours appuyé et cautionné les comportements haineux, encouragé en séance publique les dépôts de plaintes devant les tribunaux contre les membres de l'opposition, assuré toute la partie communication de l'équipe en place, pour ensuite prétendre désavouer son leader.

A moins que cela ne relève de la haute stratégie : pousser le capitaine à commettre de telles bêtises qu'il n'y a plus qu'à l'accompagner sur la planche pour qu'il saute dans le vide et laisse sa place. Rien que cette perspective prouve le cynisme de celui qui pourrait envisager de placer ses ambitions personnelles au-dessus de l'intérêt des habitants de Champagne.

Si l'expérience tourne mal alors, lorsqu'il en est encore temps, il faut arrêter les dégâts, arrêter les frais qui devront être payés par les Champignots<sup>1</sup> dans les années à venir à travers leurs impôts. Pour cela, plutôt que de tromper les électeurs, il est indispensable de leur rendre la parole.

**Christophe SAVARD**

1 : voir page 6

## **Clash au Conseil Municipal**

Les tarifs du périscolaire pour la rentrée 2002 étaient à l'ordre du jour du mini conseil municipal du 1er juin dernier. Le service périscolaire sera mis en place dès la rentrée de septembre pour la première fois. Ce service est indispensable pour l'accueil de nos écoliers. Seulement depuis le mercredi 29 mai se trouvait, dans les boîtes aux lettres des habitants de notre ville, un petit document émanant de l'association des colonies de vacances, portant le logo de la Ville de Champagne-sur-Seine. Il informait la population des tarifs en vigueur, non seulement pour le centre aéré, mais également pour l'accueil périscolaire et invitait les parents à inscrire leurs enfants dès le samedi 1<sup>er</sup> juin au matin et jusqu'au 29 juin.

L'opposition, furieuse de découvrir qu'une fois encore les délibérations du Conseil ne servent à rien, puisque les tarifs sont déjà actés avant même leur approbation, s'est rendue en sous-préfecture pour exposer le problème. Manifestement, d'après le service chargé des municipalités, la chose est totalement illégale et mérite d'être relevée. Il convient en premier lieu d'en avertir Mme le Sous-Préfet puis le Tribunal Administratif. Mais les groupes minoritaires décident de ne pas saisir le T.A., lassés des préjudices dont ils font l'objet en retour par la majorité. C'est pourquoi Christine Waty est intervenue au Conseil pour indiquer son mécontentement face à ce problème inadmissible alors que les membres de la majorité tentaient d'expliquer, comme Monsieur le Maire, que la distribution du document incriminé n'était pas de leur fait...

L'adjointe d'opposition fit remarquer que le logo de la ville apparaissait pourtant bien sur le feuillet qu'elle fit même passer à Monsieur le Maire qui ne l'avait pas en sa possession...

Christian Deparis indiqua aussi son total désaccord avec la méthode employée. La majorité affirmait qu'elle allait convoquer au plus tôt (c'est à dire le lundi matin) les responsables de la bévue. Et l'opposition de proposer de contacter immédiatement le responsable du centre aéré pour qu'il cesse de prendre les inscriptions avant l'officialisation des tarifs.

Pour finir : 4 refus de vote exprimés par les groupes «Radical et Humaniste» et «Pour Valoriser Champagne». Inutile de voter des tarifs manifestement entérinés à l'avance.